



# BILAN 2022 DU DISPOSITIF CAP'ASSO

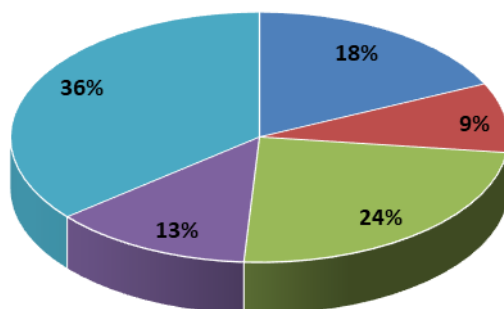
\*Données de références : commissions permanentes régionales de 2022, dossiers accompagnés par le mouvement sportif.

## BILAN GLOBAL – DU DISPOSITIF CAP'ASSO

### **Ventilation par secteur des projets subventionnés en 2022**

375 demandes instruites et 79 % acceptées en 2022, dont 55% de nouveaux projets.

384 demandes instruites et 87% acceptées en 2021.



## BILAN DU SECTEUR SPORT DU DISPOSITIF CAP'ASSO

### **2022 :**

- 106 projets instruits par le CROS Centre Val de Loire ont reçu un accord favorable de la Région, lors des 6 commissions permanentes régionales. 45 projets ont été refusés (soit 30 % des dossiers instruits).
- 3 260 000 € ont été accordés aux associations sportives par la Région.

### **Depuis le démarrage du dispositif :**

- 2 010 projets instruits par le CROS CVL ont reçu un accord favorable,
- 54 284 290 € ont été accordés aux associations sportives de la Région.

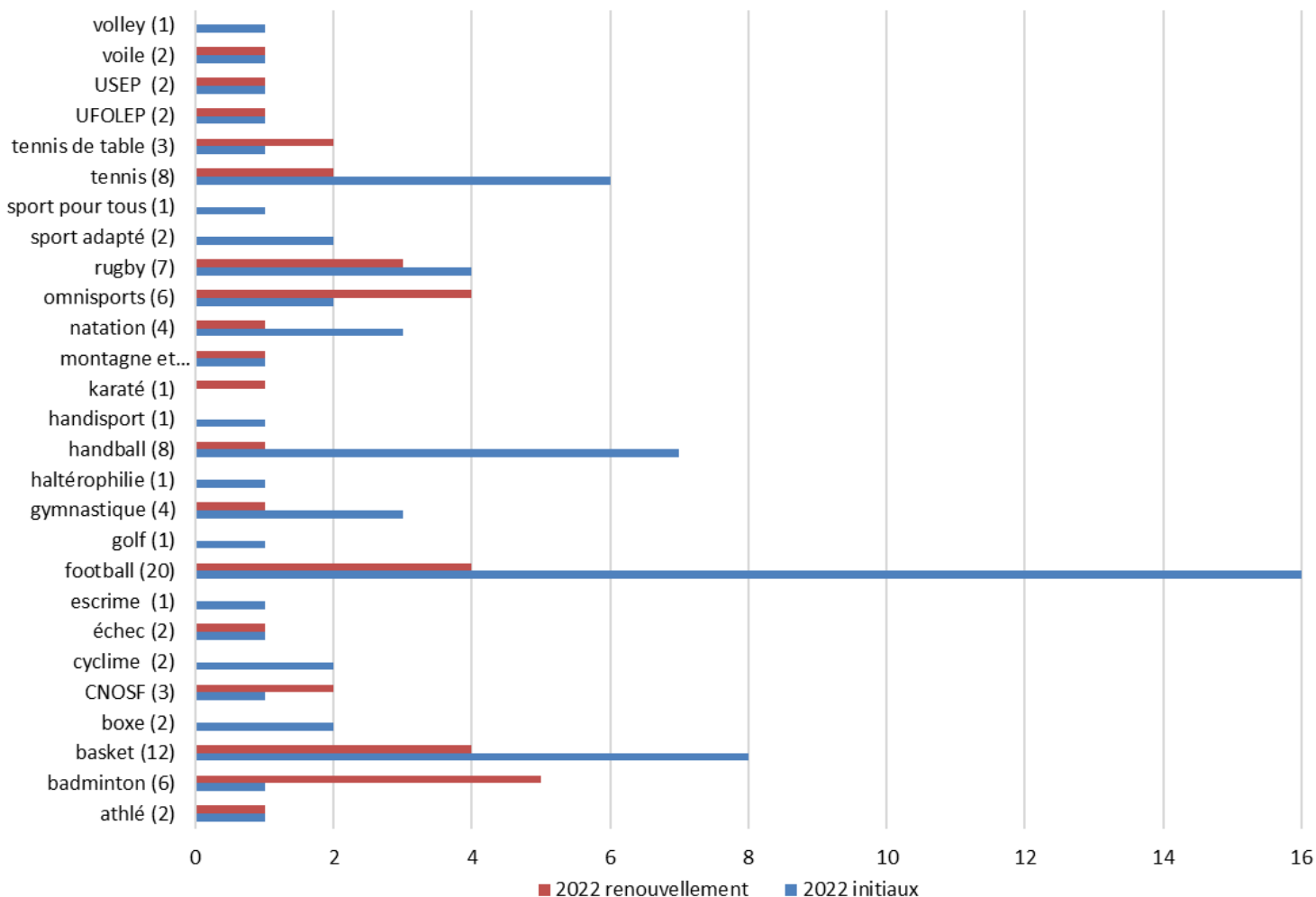
### **Sur les 2 010 projets sport :**

- 1 810 projets ont été accompagnés par le CROS CVL,
- 205 projets ont été consultés par le CROS CVL pour visa simple (dont 23 % en 2021).



## Ventilation des projets par discipline en 2022

### dossiers acceptés



## Ventilation des projets par nombre de postes :

### 2022 :

- 139 projets déposés incluent 1 poste, soit 92 %
- 11 projets déposés incluent 2 postes, soit 7 %
- 1 projet déposé inclue 3 postes, soit 1 %

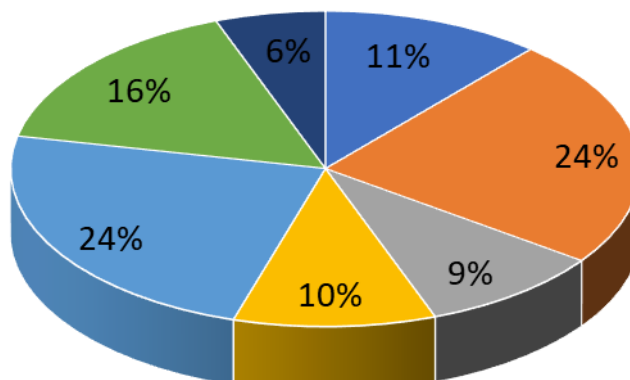
### Depuis le démarrage du dispositif :

- 1 864 projets déposés incluent 1 poste, soit 86 %
- 230 projets déposés incluent 2 postes, soit 11 %
- 44 projets déposés incluent 3 postes, soit 2 %
- 11 projets déposés incluent 4 postes, soit 1 %

## Ventilation des projets acceptés par départements :

### 2022 :

- 12 projets ont été déposés par les ligues,
- 25 projets issus des clubs et des comités départementaux du Loiret ont été déposés,
- 10 projets issus du Cher,
- 11 projets issus du Loir et Cher,
- 25 projets issus de l'Indre et Loire,
- 17 projets issus de l'Eure et Loir,
- 6 projets issus de l'Indre.

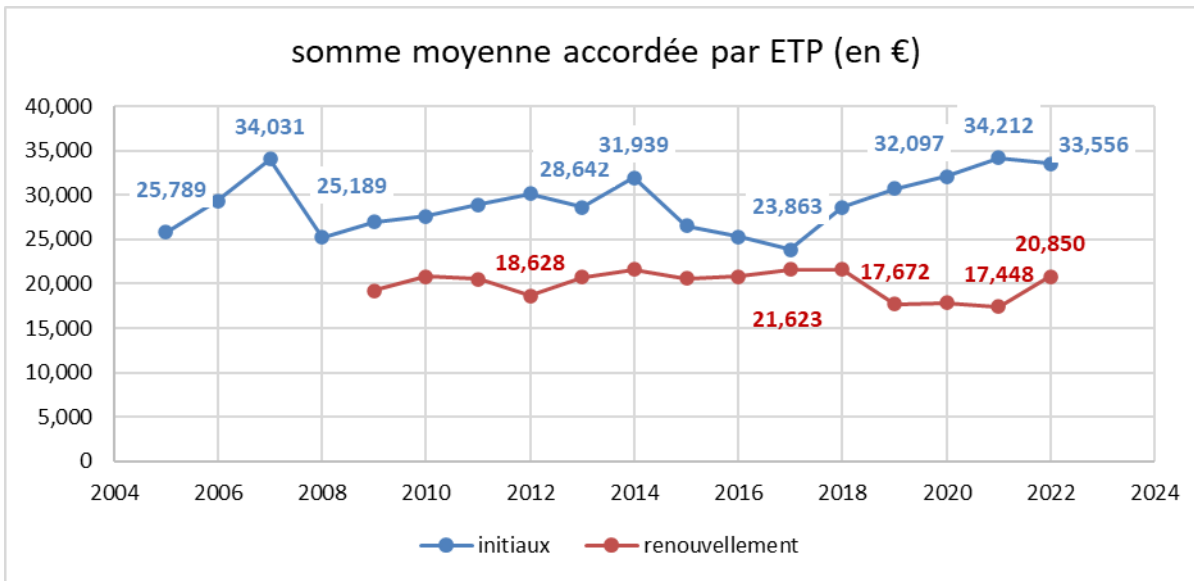


**Depuis le démarrage du dispositif :**

- 233 projets liges,
- 434 projets clubs et des comités départementaux du Loiret,
- 312 projets du Cher,
- 293 projets du Loir et Cher,
- 405 projets de l'Indre et Loire,
- 249 projets départementaux de l'Eure et Loir,
- 184 projets de l'Indre.

**Sommes accordées (sur la durée de la convention, 3 années):**

Depuis le démarrage du dispositif la somme moyenne accordée par équivalent temps plein (ETP) est de 25 103 €



**Typologie des postes subventionnés :**

2022 : les 106 projets représentent 115 emplois soit 110,02 ETP.

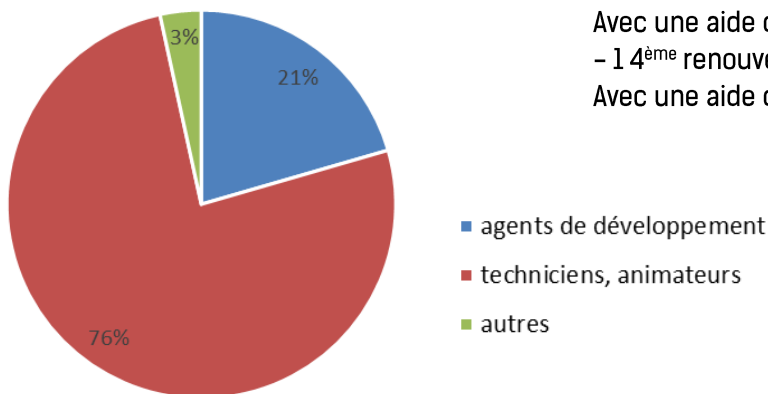
70 dossiers « initiaux »

- 73 postes créés soit 69,72 ETP.
  - 5 postes consolidés (suite à un emploi aidé) soit 5 ETP.
- Avec une aide de la région à hauteur de 33 556 par ETP.

36 dossiers « renouvellement »

- 21 1<sup>er</sup> renouvellement : 22 postes consolidés soit 20,9 ETP. Avec une aide de la région à hauteur de 23 096 € par ETP.
- 10 2<sup>ème</sup> renouvellement : 10 postes consolidés soit 9,8 ETP. Avec une aide de la région à hauteur de 17 622 € par ETP.
- 4 3<sup>ème</sup> renouvellement : 4 postes consolidés soit 3,6 ETP. Avec une aide de la région à hauteur de 15 667 € par ETP.
- 1 4<sup>ème</sup> renouvellement : 1 poste consolidé soit 1 ETP. Avec une aide de la région à hauteur de 17 800 € par ETP.

Les dossiers initiaux représentent 66 % des projets.



**Depuis le démarrage du dispositif :**

- Les 2010 projets représentent 2 326 emplois soit 2 190 ETP.
- 792 postes créés soit 734,4 ETP,
  - 1 534 postes consolidés soit 1 455,60 ETP,
  - Dont 940 dossiers « renouvellement » qui représentent 1 079 emplois et 1 034,72 ETP.

# Répartition départementale des dossiers Cap'Asso depuis le démarrage du dispositif

Nombre de projets Cap'Asso au sein des comités départementaux et des clubs

- 184
- 249
- 293
- 312
- 405
- 434

Nombre d'associations sportives

- 829
- 960
- 1003
- 1200
- 1663
- 1788

